

# **GUIDE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF**

## **ANNEXE 3**

### **Programme d'aide au développement du transport collectif**

**Juin 2015**

## **Principe général**

Le but du plan de développement du transport collectif est d'exposer clairement la situation globale et la vision stratégique des organismes admissibles en matière de transport collectif sur leur territoire.

Le plan de développement se divise en deux parties. Dans un premier temps, il doit détailler la structure qui compose l'offre actuelle de transport collectif. Deuxièmement, le plan de développement doit expliquer les moyens pris, ou à prendre, afin d'optimiser l'offre de transport collectif au citoyen.

### **1. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE ACTUELLE**

Dans cette section, les organismes admissibles doivent brosser un portrait de l'environnement à l'intérieur duquel évolue le transport collectif, puis détailler les services de transport collectif actuels de la région.

#### **1.1 Contexte d'exploitation**

Cette section brosse un portrait de l'environnement à l'intérieur duquel le transport collectif se situe. Cette mise en contexte contiendra les principales informations à propos du territoire ainsi qu'un rappel des stratégies de développement précédentes ou actuelles.

*Exemples d'éléments à intégrer* : principaux axes routiers, localisation des pôles de demandes, plan de la municipalité régionale de comté (MRC), superficie de la MRC, densité de population, nombre de municipalités, âge médian de la population, spécificités régionales à prendre en compte, historique du transport collectif.

#### **1.2 Ressources**

Cette section permet de définir spécifiquement l'offre de service en relation avec le contexte précédemment décrit. Le plan de développement doit établir puis détailler les types de transport collectif actuels ainsi que les organismes de la région.

*Exemples d'éléments à intégrer* : type de transport (scolaire, adapté, adapté sous la responsabilité des réseaux de la santé et des services sociaux, interurbain, covoiturage, etc.), transporteurs associés à chaque type de transport.

Une description détaillée des paramètres des organismes est ensuite élaborée. L'organisme doit détailler ses ententes et ses engagements dans l'utilisation de

services offerts par des transporteurs privés. Chaque description doit inclure les éléments suivants :

- **Caractéristiques des services offerts** : détailler les caractéristiques et les paramètres des services offerts par les organismes de transport collectif.

*Exemples d'éléments à intégrer* : type de desserte (locale, régionale, interurbaine), type de véhicule utilisé, fréquence des parcours et heures de départ, trajet des parcours, objectifs, type de clientèle desservie, ententes conclues avec les partenaires.

- **Avantages et inconvénients** : effectuer une analyse du service de transport collectif afin d'exposer ses forces et ses faiblesses. Faire ressortir les enjeux et les aspects à améliorer, et sur lesquels seront basées les futures stratégies du plan de développement.

*Exemples d'éléments à intégrer* : transport individuel vs transport collectif, service à la demande ou trajets fixes, coût d'exploitation du service, rentabilité, facilité de gestion, souplesse des horaires, rapidité et distance des trajets, capacité de coordination avec les autres services.

- **Achalandage** : indiquer le nombre de déplacements effectués par l'organisme au cours des dernières années ainsi que les prévisions pour les années suivantes.

*Exemples d'éléments à intégrer* : nombre de déplacements totaux, taux d'occupation des véhicules, division des déplacements selon les parcours, division des déplacements par région.

- **Grille tarifaire** : indiquer les différents prix pour l'utilisation des services ainsi que leur évolution au cours des dernières années.

*Exemples d'éléments à intégrer* : rabais pour certains types usagers, prix mensuel des titres de transport, incitatifs au transport collectif.

- **Revenus et dépenses** : détailler les contributions financières, les coûts d'exploitation ainsi que la rémunération fournie aux organismes et aux entreprises qui assurent les services.

*Exemples d'éléments à intégrer* : provenance des subventions, contribution des usagers, sources de financement, coût d'exploitation et des immobilisations, salaires, dédommagements.

- **Générateurs de déplacements** : indiquer, relativement aux éléments précédents, les générateurs de déplacements. Cette information permet de mettre en valeur la clientèle et d'ajuster efficacement l'offre selon la demande régionale, dans le cadre des stratégies du plan de développement.

*Exemples d'éléments à intégrer* : types de déplacements (médical, travail, loisir, études, etc.), situation des centres d'attractivité (hôpitaux, centres communautaires, écoles, centre-ville, etc.), indication sur une carte du volume des déplacements vers les centres d'attractivité selon les générateurs.

## 2. STRATÉGIES D'OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Lorsque la structure actuelle de l'offre de service en transport collectif est bien définie, il importe d'expliquer les objectifs ainsi que les stratégies appliquées afin d'optimiser l'offre de service. Premièrement, cette section devra contenir la démonstration des démarches de concertation avec les partenaires présents. Deuxièmement, à la lumière des éléments de concertation, le plan de développement précisera la vision régionale et structurée du développement des services disponibles.

### **2.1 Démonstration de la concertation des partenaires associés à l'organisation des services de transport collectif**

La concertation des partenaires apparaît comme une nécessité afin d'optimiser les offres de transport collectif. Des services de transport collectif qui se font concurrence au lieu de se compléter fragilisent la rentabilité des organismes, en plus d'entraîner le soutien additionnel à fournir pour maintenir les structures en place. Le plan de développement doit donc faire la démonstration des stratégies et des ententes mises de l'avant afin de favoriser la complémentarité.

*Exemples d'éléments à intégrer* : comité régional (fonctionnement, partenaires impliqués, objectifs, etc.), description des ententes de service conclues, méthodes appliquées pour coordonner les différents types de transport, moyens de coordination de l'information, implantation d'un guichet unique.

### **2.2 Vision régionale et structurée du développement des services**

En tenant compte des éléments précédents, cette section vise à cerner les objectifs et les stratégies qui encadrent et animent les efforts d'amélioration des services. Il s'agit d'établir la vision à court, moyen et long terme de l'organisme admissible ainsi que les étapes à réaliser afin d'atteindre les objectifs. L'essentiel de la planification se trouve dans cette section. Les éléments suivants devront être clairement décrits :

- les enjeux et les objectifs;

- les stratégies choisies;
- le choix des outils de réalisation des projets.

*Exemples d'éléments à intégrer* : fusion des services actuels, collaboration intermodale, jumelage avec la desserte interurbaine, ajustement des services en fonction des analyses ou des changements, priorisation des orientations, maximisation des places disponibles, stratégies de mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières présentes sur le territoire.

## Exemple de table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>DESCRIPTION DE LA STRUCTURE ACTUELLE .....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>MISE EN CONTEXTE .....</b>   | <b>1</b>  |
| PORTRAIT DE LA MRC.....   | 2         |
| CARTE DU TRANSPORT COLLECTIF ET DES AXES ROUTIERS.....  | 3         |
| <b>RESSOURCES .....</b>   | <b>4</b>  |
| TYPES DE TRANSPORT COLLECTIF ACTUELS .....  | 4         |
| TRANSPORT ADAPTÉ .....  | 4         |
| TRANSPORT SCOLAIRE .....  | 5         |
| TRANSPORT COLLECTIF .....   | 6         |
| TRANSPORT INTERURBAIN.....  | 7         |
| CARTE DES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENTS.....  | 8         |
| <b>STRATÉGIES D'OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICE .....</b>  | <b>9</b>  |
| <b>DÉMONSTRATION DE LA CONCERTATION DES PARTENAIRES ASSOCIÉS À L'ORGANISATION<br/>DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF .....</b> | <b>9</b>  |
| COMITÉ RÉGIONAL ET PARTENAIRES .....  | 9         |
| ENTENTES DE SERVICE EN VIGUEUR .....  | 10        |
| FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE COORDINATION .....  | 11        |
| <b>VISION RÉGIONALE ET STRUCTURÉE DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES .....</b>   | <b>12</b> |
| OBJECTIFS ET ENJEUX .....   | 12        |
| STRATÉGIES .....  | 13        |
| MOYENS DE RÉALISATION.....  | 14        |